

COMMUNE DE MEILHAC**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 novembre à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Meilhac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MASSY, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Pouvoir(s) : 1 BARBARIN à LEGROS

Votants : 14

Date de convocation : 09 novembre 2024

Présents : MASSY-ESCOUBEYROU-DUBROQUA-DESVALOIS-BEAUDOU-BRAUD-BRUNEAU-DELAGE-DESBORDES-DURAND-FYERE-GARNIER-LEGROS-

Secrétaire : FIEYRE Philippe

Délibération N° 2024/28

Objet : BUDGET COMMUNE / DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 1

Le Conseil municipal,

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE les modifications de crédits suivantes :

FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
75888	Autres produits divers de gestion courante	+ 7 000, 00 €	64131	Rémunérations	+ 5 000, 00 €
752	Revenus immeubles	+ 2 000, 00 €	6451	Cotisations URSSAF	+ 1 500, 00 €
			6453	Cotisations caisses retraite	+ 2 500, 00 €
TOTAL		+ 9 000, 00 €	TOTAL		+ 9 000, 00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 19 novembre 2024

Le secrétaire,

Philippe FIEYRE

Le Maire,

Jean-Marie MASSY

